

2017-7707  
2018-02-27

SPECTRUS NX1424

MICROBISTAT DE L'EAU DE REFROIDISSEMENT À RECIRCULATION

SOLUTION

INDUSTRIEL

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

CONTENU: Liquide

GARANTIE

Poly[dichlorure d'oxy-éthylène(diméthylimino) éthylène(diméthylimino)éthylène].....15%

NUMÉRO D'HOMOLOGATION 13418

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET:

SUEZ Water Technologies & Solutions Canada  
Siège Social: 3239 Dundas ST. West, Oakville, ON L6M 4B2  
Téléphone de l'entreprise: 905-465-3030 Téléphone d'urgence: 1-(800) 877-1940

POUR USAGE INDUSTRIEL SEULEMENT. Des conseils techniques concernant des problèmes spécifiques à un site sont disponibles en contactant SUEZ Water Technologies & Solutions Canada.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

PRÉCAUTIONS:

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Ne pas mélanger à un autre produit chimique. Nocif s'il est ingéré, inhalé ou absorbé par la peau. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Porter un vêtement à manches longues et des gants résistant aux produits chimiques pendant le mélange. Un tablier résistant aux produits chimiques est également requis pour les travailleurs qui manipulent les préparations commerciales en milieu industriel. Bien se laver les mains après utilisation. Retirer rapidement les vêtements contaminés et les laver avant leur réutilisation.

PREMIERS SOINS:

En cas d'ingestion : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et

2017-7707

2018-02-27

continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

#### RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:

La probabilité de dommages aux muqueuses suite à l'absorption du produit, pourrait contre- indiquer le recours à un lavage gastrique. Des mesures préventives peuvent être nécessaires contre un choc circulatoire, dépressions respiratoires et convulsions. Éviter l'alcool.

#### DANGERS ENVIRONNEMENTAUX:

Ce produit est toxique pour les poissons et les autres organismes aquatiques. Les eaux traitées ne devront pas être déversés dans les lacs, les rivières, les étangs ou les eaux publiques.

#### ENTREPOSAGE: PROTÉGER CONTRE LE GEL.

#### ÉLIMINATION:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

#### MODE D'EMPLOI:

NE PAS déverser d'effluents contenant le produit dans les égouts, les lacs, les cours d'eau, les étangs, les estuaires, les océans ou tout autre plan d'eau. NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau d'irrigation ou en eau potable ni les habitats aquatiques au cours du nettoyage du matériel ou de l'élimination des déchets. Ce produit est employé pour contrôler les algues, les bactéries et le fungus dans les systèmes d'eau de refroidissement à recirculation. Avant de s'en servir, les systèmes doivent être nettoyés pour enlever la croissance d'algues, le limon bactérien et autres dépôts. Des dosages choc initiaux de 32 à 80 ppm sont recommandés jusqu'à ce que le contrôle soit établi. Des dosages choc subséquents de 8 à 80 ppm peuvent être appliqués à tous les 2 à 5 jours selon les besoins